

Lettre d'information du CPIE

N° 7-2022

Nos actions

Conférence “ Zéro artificialisation nette”



CONFERENCE DEBAT	ZERO ARTIFICIALISATION DES SOLS : DES OBJECTIFS AUX RESULTATS
JEUDI 21 JUILLET – 20 h	<small>La loi Climat et Résilience a défini la règle "Zéro Artificialisation Nette des Sols". En pratique, dans quelles conditions sera-t-il possible de réaliser des constructions à l'avenir ? Cette Conférence-Débat sera l'occasion de revenir sur les changements survenus et à prévoir, tant pour notre cadre de vie collective que pour la mise en oeuvre de chaque projet immobilier.</small>
SALLE SARAH BERNHARDT - SAUZON	
Soirée proposée par le CPIE de Belle-Ile-en- Mer ENTREE LIBRE	 Par Stéphane ILLOUZ Avocat 

Le 21 juillet dernier, **Stéphane Illouz, avocat et adhérent du CPIE**, a animé une conférence-débat sur le thème "Zéro Artificialisation Nette des sols : des objectifs aux résultats".

La Loi Climat et Résilience promulguée en août 2021 prévoit en effet que **chaque construction réalisée** sur le territoire français (maison individuelle, local commercial, bâtiment public, etc.) devra s'accompagner à l'horizon 2050 d'une compensation, de surface égale à la surface artificialisée, en espace retourné à la nature.

Dans l'attente de cette échéance plusieurs paliers sont prévus pour tendre progressivement vers cet objectif.

C'est un véritable **changement qui impactera nos modes d'aménagement**. A suivre au fur et à mesure de la parution des décrets d'application.

Vingt-cinq personnes sont venues assister à cette conférence et participer au débat qui s'est montré dense voire passionné, à la lueur des enjeux sous-jacents.

Un **grand merci** à **Stéphane** pour cette intervention, très éclairante sur les évolutions sensibles du droit à construire de demain.

Guillaume Février

Campagne « A Belle-Ile, chaque goutte compte » : MERCI à tous !



Eau du Morbihan, en étroite collaboration avec la CCBI, l'Office du tourisme et le CPIE, a lancé une campagne de communication sur les économies d'eau cet été.

Les visuels n'ont pas du vous échapper tant nous avons œuvré pour que les affiches, les stickers et autres visuels soient diffusés.

MERCI donc à tous ceux qui nous ont aidés à la diffusion dans leurs structures touristiques, dans leurs bateaux (Navix, les Iliens, la Compagnie du Golfe), sur leur vitrine ou stand de marché.

Il reste des affiches et des stickers disponibles au CPIE pour poursuivre la diffusion des messages.

Céline Marie - Educatrice à l'environnement

Zoom sur une animation : « Balad'à vélo » sur les Espaces Naturels Sensibles - Grand succès cette année !!

Depuis 2017, le CPIE de Belle-Ile-en-Mer propose des « Balad'à vélo » consacrés aux Espaces Naturels Sensibles de Belle-Ile-en-mer ainsi que des « Cycl'eau Tour » consacrés aux installations liées à la gestion de l'eau.

Les deux « balad'à vélo » soutenues par le Conseil Départemental du Morbihan ont rencontrées un franc succès cette année affichant complet à chaque date (20 et 11 août)

Vingt participants au total ont pu emprunter les axes secondaires de l'île pour se rendre aux Aiguilles

de Port Coton et à la Pointe du Talut. Le circuit de 26 km n'a pas pesé lourd dans les jambes des cyclistes puisque des vélos électriques du Cheval de Fer ont été mis à leur disposition.

Compte tenu du succès rencontré cette année, le CPIE envisage de reprogrammer les « Balad' à vélo » en 2023 avec le soutien du Conseil Départemental du Morbihan.

Céline Marie - Educatrice à l'environnement

La Fresque du Climat : une première à Belle-Ile-en-Mer



Ce jeu de 42 cartes permet aux participants de connaître et comprendre les causes et les conséquences des activités humaines sur le climat.

Avec l'appui de Lauraine Dervile, animatrice Fresque du Climat, le CPIE a organisé spontanément une 1^{ère} Fresque du Climat dans la cour du Chtal le jeudi 4 août avec 12 participants.

Sous forme participative et ludique, les bénéficiaires ont constitué leurs fresques et se sont quittés en prenant l'engagement de changer une habitude du quotidien pour réduire leur impact sur le climat.

Quelques exemples :

- « Revoir mes modes de déplacement et limiter l'usage de la voiture »,
- « Mobiliser les collaborateurs de mon entreprise autour de la Fresque du Climat »,
- « Ne plus consommer dans les supermarchés »,



Le CPIE de Belle-Ile-en-Mer propose une [formation Comprendre et agir pour le Climat](#) autour de la Fresque du Climat à destination des professionnels en entreprise.



Par ailleurs, le CPIE réfléchit à organiser d'autres ateliers dans les prochains mois à Belle-Ile-en-Mer autour de la Fresque du Climat.

[Une vidéo](#) pour comprendre la Fresque du Climat

Un grand merci à Lauraine pour ce moment de partage très instructif.

Fresque du climat

Nos rendez-vous

Animations et sorties

Comme tous les étés, de **nombreuses sorties** sont proposées au public. Pour la deuxième quinzaine d'août, **13 sorties natures** sont au programme.

Nous vous invitons à [consulter l'agenda sur notre site](#) pour les découvrir.

Toutes nos sorties, gratuites ou payantes, se font **sur inscription au 02 97 31 40 15**, le nombre de places étant limité.

Programme sorties août

Vers un groupe local "santé-environnement"

Il y a quelques mois, le CPIE avait réalisé un **diagnostic qualitatif** des questions relatives à santé environnementale à Belle-Ile-en-Mer.

Le **volet relatif aux acteurs locaux** a été restitué le 8 juin dernier et plusieurs professionnels et acteurs associatifs locaux avaient répondu présent. Le 13 juillet, c'était le **volet relatif au grand public** qui a été présenté.

Au cours des deux soirées, un certain nombre de personnes se sont déclarées motivées pour participer à un **nouveau groupe local "santé-environnement"**, dont l'objectif sera d'organiser des **actions concrètes** dans les **domaines thématiques** mis en avant par l'enquête : alimentation durable, mobilités douces, biodiversité, déchets...

La **première réunion** est prévue en **septembre**. Il est encore temps de vous mobiliser **pour participer** à ce groupe, n'hésitez pas à **vous signaler au CPIE**.

Guillaume Février

Pôle formation

La Loi « Climat et résilience » et la formation professionnelle

Depuis le vote de la Loi « Climat et résilience » n° 2021-1104 du 22 août 2021 en août 2021, l'article 43 stipule que : « **Le code du travail prévoit d'informer les entreprises sur les enjeux liés au développement durable et de les accompagner dans leurs projets d'adaptation à la transition écologique, notamment par l'analyse et la définition de leurs besoins en compétences.** »

Les entreprises et associations employeuses doivent donc mener des actions en faveur du climat. Elles peuvent, pour se faire, être accompagnées et former leur personnel aux grands enjeux environnementaux.

Pour financer leurs actions et les formations, les entreprises et associations peuvent solliciter leurs Opérateurs de Compétences (OPCO) qui disposent de nouveaux financements.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.

Céline Marie - Educatrice à l'environnement et responsable du pôle formation

Les prochaines formations du CPIE de Belle-Ile-en-Mer

Avant la rentrée de septembre, il est encore temps de prévoir une ou plusieurs formations pour améliorer vos connaissances ou monter en compétence d'ici la fin de l'année.

Les prochaines sessions de formation du CPIE sont :

- **5 octobre** : Comprendre et agir pour le climat
- **7 octobre** : Comment intégrer une démarche sur le foncier agricole au sein d'un projet alimentaire territorial (PAT) ?
- **14 octobre** : Comment sensibiliser les publics dans le cadre d'un projet alimentaire territorial (PAT) ?
- **10 novembre** : Comment engager les publics vers la transition écologique par des techniques de communication
- **23, 24, 25 novembre** : Participer à la démarche de certification Ports Propres
- **1 et 2 décembre** : Comment mettre en place un projet alimentaire territorial (PAT) ?
- **15 décembre** : Participer à la démarche de certification Ports Propres actifs en Biodiversité.

Vous avez d'autres besoins de formation ?

Contactez-nous au plus vite pour envisager ensemble une offre « sur mesure ». L'équipe du CPIE de Belle-Ile-en-Mer se tient prête à vous aider dans votre projet et **vous accompagner sur toute thématique environnementale** : déchets, eau, compostage, éconavigation.

Vous pouvez retrouver nos formations sur [notre catalogue](#)

N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples renseignements.

accueil@belle-ile-nature.org

02 97 31 40 15

Céline Marie - Educatrice à l'environnement et responsable du pôle formation
